

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 170/6e L rendant exécutoire les délibérations n°s 165/6e L à 172/6e L du 12 mars 1965 de la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale en matière domaniale.

n° 170/6e L

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 4 du 01/04/1965

Date de publication
12 mars 1965

Date du numéro
1 avril 1965

TEXTE INTÉGRAL

rendue exécutoire par arrêté n° 404 du 16 mars 1965, la Commission Permanente de l'Assemblée Territoriale a accordé à l'Administration «Biens du Diocèse de Djibouti» la concession provisoire d'une parcelle de terrain d'une superficie de 2.800 mètres carrés environ, à Arta (T.F.556), à titre gratuit.